



Jean-Félix ACQUAVIVA
Deputatu di a Corsica
Presidente di u Cunitatu di
a muntagna corsa



Cunitatu di a muntagna corsa

Corti, u 20 d'aprile di u 2020

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent qui aura un impact économique et social très important, le Comité de massif de Corse agit dans le droit fil de la politique définie par le Conseil exécutif de Corse et son Président sur deux plans essentiels.

Le premier plan concerne bien évidemment l'urgence sanitaire : il s'agit d'aider les centres hospitaliers, maisons de santé, maisons de retraite et EPHAD de la ruralité et de la montagne, à acquérir du matériel médical nécessaire à la réalisation d'unités Covid.

Cela a été fait pour Corti-Tattò avec l'octroi d'une aide de 47 000 euros qui a donc permis la mise en place d'un confinement individuel respectueux de la santé des personnels soignants et des patients par l'acquisition de blouses, surblouses, charlottes, gants, masques, plateaux de restauration adaptés... tout comme le maintien du lien social et culturel pour les personnes âgées (acquisition de tablettes par exemple).

Outre Corti-Tattò, les EPHAD de Prunelli-di-Fium'orbu, U Serenu, Carghjese, Livia, Cavru ont donc été aidés en urgence, en attendant d'autres demandes si besoin était.

Le deuxième plan concerne le soutien, dans les territoires de l'intérieur et de la montagne, aux exploitations agricoles, aux commerces de proximité, entreprises touristiques, entreprises de services et du bâtiment, auto-entrepreneurs, professions indépendantes, mais aussi aux associations culturelles, d'insertion, d'aide à la personne.



Jean-Félix ACQUAVIVA

Deputatu di a Corsica

*Presidente di u Cunitatu di
a muntagna corsa*



Cunitatu di a muntagna corsa

Sur ce deuxième pilier, il s'agit d'accompagner les structures qui le souhaitent dans le cadre de leur questionnement vis-à-vis des mesures économiques gouvernementales (prêt garanti, chômage partiel, fonds de solidarité des entreprises, report et/ou exonération de charges...),

mais aussi de leur attribuer une aide directe pour pallier en partie la perte d'exploitation subie et ce, en complément des aides en trésorerie de l'État et de la Collectivité de Corse.

Cette aide est attribuée au cas par cas en complément ou en substitution de l'aide de l'État en fonction de la perte d'exploitation. Une modulation de l'aide sera en effet effectuée à partir du seuil minimal de 30 % de pertes et pourra aller crescendo par seuil.

Pour les exploitations agricoles, l'aide pourra aussi se matérialiser par l'achat de stock de production afin de garantir un revenu aux agriculteurs et permettre un écoulement sur le marché local insulaire, ceci en relation étroite avec l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC).

Pour les entreprises touristiques, cette opération se fera en relation avec l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) et pour les commerces, avec l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC).

Un dispositif d'aides sera aussi déployé vis-à-vis des associations dans le but de maintenir leurs activités et leurs emplois.

De manière identique, en complément des aides déjà annoncées par le Président du Conseil exécutif, Gilles Simeoni, un effort sera aussi réalisé en direction des personnes âgées, fragiles et démunies dans l'intérieur : bons alimentaires fléchés sur les produits agricoles en circuit court, aide pour loyer...

L'ensemble de ces moyens d'intervention est complémentaire et convergent avec les dispositifs des services et agences/offices de la CDC.

Pour plus de fluidité et d'efficacité nous nous vous invitons à faire remonter l'ensemble des questions et demandes qui se présentent dans l'intérieur et la montagne, sur l'adresse mail : **muntagnacorsa@isula.corsica**

Nos services sont à votre disposition pour envisager, au cas par cas, sur le plan sanitaire, économique et social, la situation des acteurs en difficultés dans cette période de crise majeure.



Jean-Félix ACQUAVIVA

Deputatu di a Corsica

*Presidente di u Cunitatu di
a muntagna corsa*



Cunitatu di a muntagna corsa

La solidarité avec les territoires en fracture doit être encore plus de mise aujourd'hui. C'est ce à quoi nous nous employons.

L'ensemble des mesures et initiatives de la Collectivité de Corse est élaboré pour essayer d'amortir le choc et faire en sorte que les mesures gouvernementales soient conformes à la spécificité de l'île dans cette crise.

Connaissant l'énergie que vous déployez pour les habitants, entreprises et associations de vos communes, intercommunalités, et chambres consulaires, veuillez croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Félix ACQUAVIVA

Presidente di u Cunitatu di a muntagna corsa